

La Salle Avignon site St Géniest
1 Chemin de St Géniest – AVIGNON

Circulaire de rentrée des classes

**A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER
ANNEE 2020/2021**

Chers Parents, chers élèves

Il faut déjà penser à la prochaine rentrée scolaire et l'objet de ce courrier est de vous apporter toutes les informations utiles.

L'année scolaire 2019/2020 a été marquée par une situation inédite, espérons que nous n'aurons pas à revivre de tels moments. Une vigilance accrue concernant les règles sanitaires et la distanciation doivent dorénavant régir tous nos fonctionnements.

La rentrée 2020 débutera en école dès le lundi 31 août pour prendre le temps d'une reprise personnalisée. Comme tous les ans, nous accueillerons de nouveaux enseignants et de nouveaux élèves. Nous espérons une rentrée sans trop de contraintes sanitaires pour reprendre la classe au plus proche de la « normale ».

Toute l'équipe éducative de l'ensemble scolaire La Salle-Avignon se joint à nous pour vous souhaiter un bel été.

Chef d'Etablissement,
Coordonnateur
J.PICARD

Chef d'Etablissement 1^{er} degré,
E. HELLEU

A) INFORMATIONS GENERALES

☒ Structures de l'établissement

- Chef d'Etablissement coordonnateur
- - Chef d'Etablissement du 1er degré
- Secrétaire de Direction
- Secrétaire et vie scolaire école site St Géniest
- Equipe pastorale

- Responsable de la communication
- Responsable du pôle financier, économiste
- Comptable

- Responsable du pôle social, attachée de gestion
- Standard et Accueil
- Infirmerie
- Gérant restauration
- Service technique et sécurité

M. PICARD	picard@lasalle84.org
Mme HELLEU	responsable.ecole@lasalle84.org
Mme BERTRAND	bertrand@lasalle84.org
Mme DUMAS	dumas@lasalle84.org
M. AMISI	amisig@lasalle84.org
Mme DA SILVA	dasilva@lasalle84.org
M. LESPAGNOL	lespagnol@lasalle84.org
M. MOLINER	moliner@lasalle84.org
Mmes GRANGIER	grangier@lasalle84.org
Mme LUNET	lunet@lasalle84.org
Mme CANTAGREL	cantagrel@lasalle84.org
Mmes GONZALEZ et MALAVAL	accueil@lasalle84.org
Mme COLLIGNON	collignonn@lasalle84.org
M. ALBALADEJO	
M. GARCIA et M. ROSELLO	

N.B : le STANDARD fonctionne tous les jours de 07h30 à 18h45 sauf le vendredi fermeture à 17h30. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.

◇ La tutelle Lasallienne

Sous tutelle Lasallienne, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon.

A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne

◇ Des Instances Indispensables à la vie de notre établissement

1 - L'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) - Présidente : **Mme LINSOLAS.**

- ❖ est représentée au conseil d'administration de l'O.G.E.C,
- ❖ s'investit dans l'aspect "festif" (loto, soirée à thème...), éducatif (conférences, ateliers), pastoral et dans ses diverses commissions de travail
- ❖ peut également avoir un rôle d'animation et de réflexion au niveau de tous les parents,
- ❖ organise une rencontre annuelle pour son Assemblée Générale (le 22/09/2020 à 19h00)

2 - L'O.G.E.C. : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. CRET.**

L'OGEC gère l'établissement en lien avec le Chef d'Etablissement et son équipe. Chaque année en décembre, se tient l'assemblée générale.

☒ Suivi pédagogique :

Afin de sauvegarder la qualité de la relation et la disponibilité de l'enseignant, il est préférable de prendre rendez-vous par écrit sur le CARNET DE CORRESPONDANCE pour les élèves de primaire.

Les résultats scolaires sont portés :

- Pour les maternelles sur le LIVRET DE COMPETENCES remis au semestre.
- Pour les primaires sur le LIVRET DE SCOLAIRE UNIQUE (L.S.U.) version numérique uniquement consultable sur le site PRONOTE.

Fin du 1er semestre le 24 janvier 2021

Fin du 2ème semestre le 20 juin 2021

☒ Des activités, des animations, des services :

Des activités facultatives pourront être proposées moyennant participation des familles, nous veillerons à ce que leur coût reste raisonnable.

☒ L'assurance Scolaire :

L'établissement ayant souscrit un contrat de groupe, tous les élèves sont pris en charge pour la durée de l'année scolaire y compris les vacances. Cette assurance n'intervient qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. A l'occasion de chaque **déclaration d'accident**, une feuille donnant toutes les précisions sera distribuée.

☒ La demi-pension :

La facturation de la demi-pension est établie sur 4 repas par semaine.

☒ Aides financières :

Les familles en difficulté doivent se manifester auprès de la Chef d'établissement Mme Helleu ou adresser leurs demandes d'aides spécifiques, par mail à M. MOLINER, Responsable du pôle financier.

La rentrée des classes des élèves est fixée au LUNDI 31 AOUT 2020

Rentrée pour les élèves de maternelle

LUNDI 31 AOUT 2020

De 8h30 à 9h00 : accueil des enfants

Aux vues des conditions sanitaires et des incertitudes actuelles,
il se peut que les parents ne puissent pas rentrer dans l'enceinte de l'établissement et que nous
poursuivions les entrées et sorties échelonnées.

Rentrée des élèves du primaire

LUNDI 31 AOUT 2020

A 9h00 : accueil sur la cour

Journée de classe complète

LES ELEVES APPORTERONT TOUTES LEURS FOURNITURES CE JOUR-LA

☒ **Etude et garderie du soir** : de 17h00 à **18h**, les élèves de l'école peuvent bénéficier d'une garderie et/ou d'une étude surveillée.

Pour nous permettre d'organiser ce service dans les meilleures conditions, vous avez déjà complété le document dans le dossier vie scolaire reçu début juillet.

La garderie et l'étude du soir comprenant le goûter (forfait pour l'année) de **17h00 à 18h00** 330 €
L'inscription à la garderie et l'étude engage les parents à laisser les enfants jusqu'à 18h00 précises. Tout enfant non récupéré pour 17h00 sera envoyé en garderie ou en étude qui sera facturée à l'unité 4€.

**L'étude et la garderie fonctionneront normalement à partir du lundi 07 septembre 2020.
Les documents d'inscription à l'étude seront à remplir le jour de la rentrée**

Horaires à respecter rigoureusement :

SEMAINE DE 4 JOURS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Site Saint Géniest : Accueil à partir de 7h30

Horaires de classes de 8h30 / 11h45 – 13h30 à 16h30

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES - ANNEE 2020-2021 :

- Congés de Toussaint :	du vendredi	16/10/20 après la classe	au lundi	02/11/20 au matin
- Congés de Noël :	du vendredi	18/12/20 après la classe	au lundi	04/01/21 au matin
- Congés d'hiver :	du vendredi	19/02/21 après la classe	au lundi	08/03/21 au matin
- Congés de printemps :	du vendredi	23/04/21 après la classe	au lundi	10/05/21 au matin
- Pont de l'ascension :		ATTENTION le mercredi 12 mai 2021 sera travaillé JOURNEE COMPLETE		
	du mercredi	12/05/21 après la classe	au lundi	17/05/21 au matin
- Congés d'été :	du vendredi	02/07/21 après la classe		

JOURNEES SUPPLEMENTAIRES MOBILES

Pâques lundi 5 avril 2021

Pentecôte lundi 24 mai 2021

ACOMPTE et PRELEVEMENTS

➤ **N'oubliez pas de régler votre acompte au mois de septembre** ←

Paiement mensuel : l'acompte est à verser courant septembre 2020. Il doit correspondre à un mois si vous avez opté pour le paiement mensuel.

CLASSE DE MATERNELLE de PS à GS	PAIEMENT MENSUEL
Scolarité	75,50 €
Scolarité + ½ pension 4 jours	157,50 €

CLASSE DU PRIMAIRE du CP au CM2	PAIEMENT MENSUEL
Scolarité	86,50 €
Scolarité + ½ pension 4 jours	169,50 €

La facture annuelle sera éditée durant le mois de septembre 2020.

L'échéancier en bas de facture tiendra compte des paiements déjà effectués avant l'édition de la facture (acompte versé en septembre 2020 et arrhes versées lors de l'inscription ou la réinscription).

Prélèvement automatique mensuel : ne faites pas de chèque : le 1^{er} prélèvement sera effectué vers le 05/09/20.

Les parents changeant de coordonnées personnelles ou professionnelles, de situation familiale doivent nous en tenir informés immédiatement.

L'ETABLISSEMENT N'AUTORISE PAS LES DEPARTS EN VACANCES OU WEEK-END ANTICIPES. DE MEME, LES RENDEZ-VOUS CHEZ LE DENTISTE OU AUTRES PRATICIENS, SE PRENNENT EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE.

☒ **Fournitures spécifiques à l'Ecole :**

Le cahier de textes et de correspondance - un seul document- que **tout élève du CP au CM2 doit toujours avoir dans son cartable.** Il est le lien entre la famille et l'école.

Les manuels scolaires sont fournis à tous les élèves de l'école. Une participation forfaitaire est incluse dans la contribution demandée aux familles.

Du fait du prêt de ces livres, l'élève doit en prendre soin et penser que d'autres élèves, pendant plusieurs années, auront à les utiliser. La perte d'un livre entraîne son remboursement intégral. Un contrôle ponctuel interviendra pendant l'année.